

INSCRIPTIONS

Unité scout de Verlaine 18 HB



1 Pour les scouts faisant déjà partie de l'unité de Verlaine (baladins, louveteaux, éclaireurs et pionniers) :

Ils sont automatiquement réinscrits pour autant que la fiche médicale soit transmise avant le WE de montée (mi-septembre) par courrier au chef d'unité.

2. Pour les frères et sœurs des scouts de l'unité :

une pré-inscription prioritaire aura lieu du 15 mai au 15 juin. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un mail au chef d'unité, en précisant :

- le nom et prénom de l'enfant (+ nom de son frère ou de sa sœur s'il n'est pas le même) ;
- sa date de naissance ;
- l'année scolaire dans laquelle il se trouve actuellement ;
- votre numéro de gsm (ou tél fixe).

Vous recevrez une confirmation de l'inscription de votre enfant par retour de mail au plus tard le 15 juin. Au-delà de cette date, les frères et sœurs ne seront plus prioritaires et les pré-inscriptions se feront uniquement via le formulaire en ligne comme expliqué ci-dessous.

3. Pré-inscription, pour tous, via le formulaire en ligne sur le site internet de l'unité (accessible à partir du 15 juin). Une liste d'attente sera établie pour chaque section et le classement se fera :

- du 16 juin au 31 août : sur base de la date de pré-inscription avec une priorité donnée aux enfants habitant la commune de Verlaine ;
- à partir du 1er septembre : uniquement sur base de la date de pré-inscription.

Un mail de confirmation (ou non) de l'inscription de votre enfant vous sera envoyée au plus tard le 15 septembre.

!!! Pour l'année 2019-2020, !!!

Vu le nombre d'enfants inscrits actuellement dans l'unité,

- la section des louveteaux est déjà complète !

Tous les enfants qui se pré-inscriront dans cette section seront d'office placés sur liste d'attente ;

- concernant la section des baladins, les pré-inscriptions seront fortement limitées pour les baladins nés en 2012 (c'est-à-dire qui passent de 1ère en 2e année)